



Syndicat de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

Comités Socio-Economique Central de l'Office National des Forêts 9 décembre 2020

Déclaration liminaire

Monsieur le Directeur Général,

Après plusieurs mois d'une démarche qui était supposée fédérer les personnels de l'Etablissement, la rédaction finale du projet d'établissement se concrétise et les négociations entre la direction et le gouvernement sur le Contrat 2021-2025 avancent en coulisses.

Pour EFA-CGC, les motifs d'inquiétude se précisent.

Ils concernent à la fois :

- les aspects techniques des orientations 2021-2025
- les moyens humains et financiers qui se profilent pour cette période
- les méthodes de la Direction pour mettre en place les évolutions

Concernant les aspects techniques

Les options envisagées par la direction dans le Plan Stratégique et le Contrat Etat-ONF, marquent un recul par rapport aux ambitions initiales. Elles s'avèrent insuffisantes face aux enjeux dans plusieurs domaines majeurs : protection des sols, équilibre forêt-gibier, DFCL, biodiversité...

La démarche de consultation conduit en effet l'ONF à définir des orientations stratégiques prenant en compte les attentes d'un certain nombre de lobbies. La prise en compte d'intérêts partisans, ainsi qu'une logique budgétaire à court terme déconnectée des enjeux globaux, remettent en cause l'équilibre global que nécessiterait une politique forestière forte. L'éparpillement inadmissible, entre différents ministères, des compétences nécessaires au pilotage d'une véritable politique forestière, permet cela.

Une politique forestière ne peut être construite de l'agrégation d'intérêts particuliers et d'objectifs financiers de court terme, sans vision technique cohérente et viable ! Il est évident que la notion du temps long, si indispensable à la gestion forestière et pourtant prônée par le Président de la République, n'est plus prise en compte par les tutelles de l'ONF et sa Direction Générale.

L'Etat doit arbitrer réellement, avec une logique à la fois d'intérêt général et de long terme, à la hauteur des défis qu'imposent les dépérissements majeurs et l'augmentation des risques naturels. Certes, nos décideurs n'aiment pas le lien avec l'histoire forestière, mais que serait nos zones de montagnes si nos prédécesseurs n'avaient pas reboisé les 380 000 ha de forêts RTM ? Le plan de relance ne représente qu'à peine 1/6^{ème} de cette surface...

Concernant les moyens

Les personnels de l'ONF, dont les effectifs sont en baisse constante depuis des années, sont arrivés au bout du rouleau. Pour EFA-CGC, les seules perspectives de redéfinition de l'équilibre mission/moyens que proposent la Direction de l'ONF se feront soit au détriment des personnels, soit au détriment de la forêt publique. Aucune de ces solutions n'est acceptable.

Une nouvelle baisse des effectifs est incompatible avec les enjeux qui attendent la gestion des forêts publiques et c'est un nouveau modèle économique qui doit être construit et débattu par la représentation nationale.

Le plan de relance annoncé est une mesure conjoncturelle sur un temps court. Elle ne répond pas à la problématique structurelle de l'équilibre financier de l'établissement. Par ailleurs, il doit être mis en œuvre alors même que la direction continue à vouloir réduire les effectifs.

A titre de comparaison, les tempêtes de 1999, auxquelles on compare aujourd'hui la "tempête silencieuse" de la crise sanitaire, ont nécessité la mise en œuvre par l'Etat de près de 500 M€ sur 2 ans. Au total plusieurs milliards d'euros ont été affectés à travers différentes mesures s'étalant sur près de 10 ans. Et leur mise en œuvre n'a pu se faire qu'avec le recrutement de plusieurs centaines de personnes en renfort.

La Direction Générale, qu'elle en soit consciente ou pas, ne veut pas dire ce qu'un certain nombre de technocrates au sein des tutelles n'ont pas envie d'entendre. Dont acte ! Mais cela ne change rien à l'équation, ce qu'elle propose n'est pas tenable.

Cela a assez duré. L'avenir des forêts publiques et les missions d'intérêt général font les frais de l'incapacité des directions successives à tenir les engagements. On ne peut plus fermer les yeux : ce sont les personnels de l'ONF qui sont en train de le payer de leur propre santé !

Concernant les méthodes

La précipitation dans l'application de nouveaux textes sans concertation, les conditions matérielles de consultation largement déficientes, et dans certains cas le mépris pur et simple de toute forme de dialogue social, révèlent une attitude : il s'agit de l'application de certaines décisions technocratiques, sans réelle volonté d'associer les personnels et leurs représentants autrement qu'en façade.

Malgré une écoute polie dans le cadre des instances officielles, les représentants des personnels ne sont pas entendus à la hauteur de leur engagement pour la sauvegarde de l'établissement, de ses personnels et de la forêt publique.

L'ensemble des personnels constate que la communication lénifiante de la Direction n'a plus rien à voir avec la réalité des services et des forêts. Alors que c'est la réduction des coûts qui est la seule politique menée, on continue de bercer les personnels de slogans enthousiastes et de promesses sans lendemains.

Il est temps pour la Direction d'avoir un discours de vérité. Si le seul plan envisagé est encore une fois celui d'une réduction des effectifs, de la privatisation des emplois, du recours à la sous-traitance, de l'externalisation des travaux, de la filialisation des missions : une communication honnête est nécessaire.

Pour EFA-CGC, tous ces signaux dessinent un motif : c'est la lente agonie de notre établissement qui se profile en 2025.

La direction et les tutelles l'espèrent silencieuse. EFA-CGC, en s'appuyant sur l'ensemble des alertes et des propositions rédigées depuis de nombreuses années, assumera ses responsabilités et s'opposera sans relâche à la vente à la découpe de l'ONF.